









## PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

# COMPTE RENDU DES ATELIERS PARTICIPATIFS POUR UN DIAGNOSTIC CONTRIBUTIF

Atelier n°1 : « Comment préserver et renouveler l'agriculture sur le territoire de Nîmes Métropole ? » Mardi 29 juin

Atelier n°2 : « Comment valoriser les productions locales sur le territoire ? » Lundi 28 juin Atelier n°3 : « Comment rendre accessible une alimentation saine et durable au plus grand nombre ? » Vendredi 25 juin

Salle Fanfonne Guillierme, Madeleine Bres et Showroom Philippe Lamour, dans les locaux de Nîmes Métropole



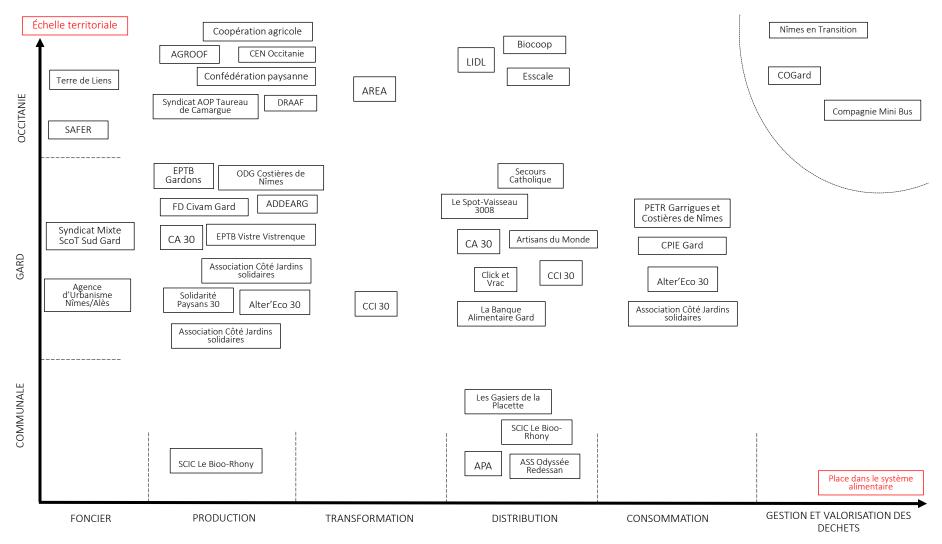
« En tant que Maire de Redessan, une commune agricole de la plaine Sud de Nîmes adossée au plateau des Costières, favoriser la production agricole, concilier projets économiques créateurs d'emploi et préservation des terres agricoles, font partie de mes préoccupations majeures. Ainsi j'ai mené plusieurs actions sur ma commune : diminution de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties et son exonération pour les Jeunes Agriculteurs ; soutien financier des démarches de certification environnementale, Agriculture Biologique et « Terra Vitis » ; projet « Terra Rural » avec la commune de Bezouce accompagné par la Chambre d'Agriculture du Gard, pour travailler sur la valorisation des friches et

des produits locaux. Ainsi nous avons créé un document répertoriant les producteurs de nos deux communes, pris en charge l'installation de panneaux « Bienvenue à la Ferme » et mis à l'honneur nos producteurs dans les bulletins municipaux. L'accès à l'alimentation est également une préoccupation importante. En effet, je côtoie encore trop la précarité alimentaire des mères célibataires, des retraités, en tant que Maire de Redessan, et celle des étudiants, en tant que professeur. Depuis la crise COVID l'alerte est encore plus grande. Nos actions locales (bons d'achats, mise en place de paniers solidaires, jardin partagé, ...) ne suffisent malheureusement pas.

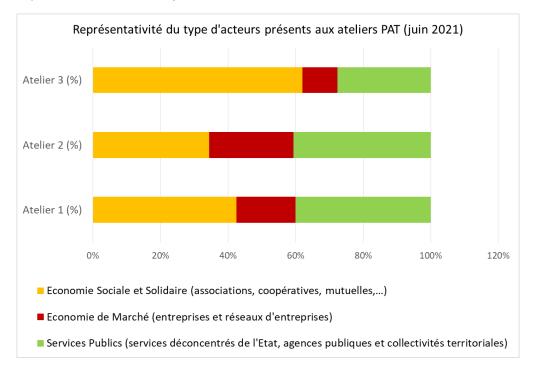
Ce Projet Alimentaire Territorial est l'occasion de relever ces défis ensemble. Soyons clair, le PAT ne doit pas être un document de communication politique, un rapport prospectif affichant des volontés vite oubliées. Je souhaite que ce projet, que nous allons construire ensemble, perdure dans le temps au-delà des mandats électifs. C'est pour cela que j'ai besoin de vous! Ce PAT représente un cadre politique commun pour créer de la synergie entre les acteurs et les développer. C'est un projet que l'Agglomération de Nîmes Métropole porte pour vous permettre d'agir. Le PAT fonctionnera parce que vous y adhérerez et vous y participerez, dès aujourd'hui!

J'ai souhaité co-construire le diagnostic, première étape d'émergence de ce PAT dans lesquels ces ateliers s'inscrivent, avec les acteurs du PAT, car qui mieux que vous connaissez ses problématiques ? Notre diagnostic sera de ce fait beaucoup plus riche, riche de toutes vos expériences. » Fabienne Richard-Trinquier, Maire de Redessan, Vice-Présidente de Nîmes Métropole, déléguée au PAT

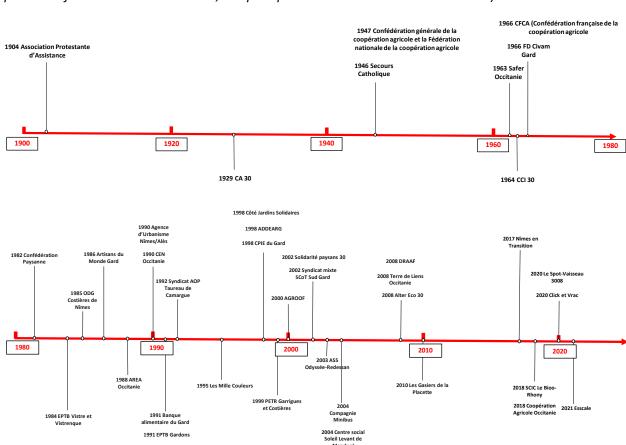
Les acteurs agricoles et alimentaires du territoire de NM, présents aux ateliers de diagnostic (juin 2021) et positionnées sur la chaine alimentaire (graphique réalisé à partir des fiches d'identité structure, remplies par les acteurs au début des ateliers)



## Représentativité des acteurs présents aux ateliers de diagnostic (juin 2021) (graphique réalisé à partir du premier exercice collectif mené en atelier)



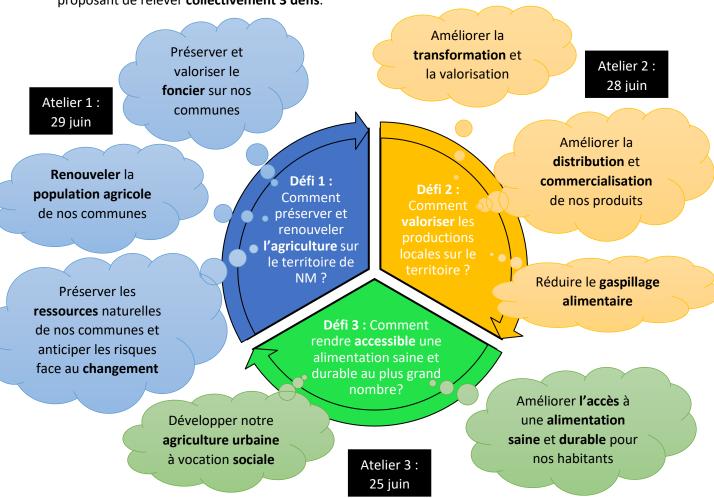
## Frise chronologique de l'apparition des acteurs agricoles et alimentaires (graphique réalisé à partir des fiches d'identité structure, remplies par les acteurs au début des ateliers)



**Répertoire des dires d'experts :** chaque contributeur a reçu pour l'(les) atelier(s) qui le concerne(nt), un (des) document(s) de travail (envoyés le 23 juillet 2021 par mail) répertoriant l'ensemble des dires d'acteurs agricoles et alimentaires présents les 25, 28 et 29 juin.

### Synthèse des Ateliers de diagnostic du PAT

La Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole, se positionne facilitateur de ce projet, en vous proposant de relever **collectivement 3 défis**.



Les ateliers avaient pour objectifs de :

- Réunir les acteurs agricoles et alimentaires du territoire de Nîmes Métropole (cf. Liste des acteurs envoyés aux participants le 2 juillet 2021 par mail) autour de ces trois défis (cf. Schéma ci-dessus).
- Répertorier les problèmes identifiés sur le territoire par les 92 acteurs présents et contributeurs au regard de leurs expériences illustrées par des données partagées collectivement.
- **Présenter les actions menées** jusqu'ici par les acteurs pour tenter de répondre aux problématiques identifiées.

Ces échanges ont contribué au diagnostic collectif du PAT de Nîmes Métropole, complétant les données froides répertoriées par Nîmes Métropole, présentées le jour des ateliers (cf. PPT transmis le 2 juillet 2021).

L'atelier n°1 autour du défi : « Comment préserver et renouveler l'agriculture sur le territoire de Nîmes Métropole ? », s'est tenu le mardi 29 juin.

38 participants, réunis en 8 groupes, encadrés par 7 co-animateurs membres de l'équipe projet PAT de Nîmes Métropole et Alimenterres, ont pu travailler sur 3 thématiques :

- Préserver et valoriser le foncier agricole sur nos communes.
- Renouveler la population agricole de nos communes (installation, renouvellement, formation, pratiques agricoles).
- Préserver les ressources naturelles de nos communes et anticiper les risques au changement (biodiversité, eau, ERC, changement climatique).

La synthèse de ce premier atelier a été représentée sous forme de « carte mentale » que vous trouverez en suivant ce lien : <a href="https://miro.com/app/board/o9J l1Yeb3g=/">https://miro.com/app/board/o9J l1Yeb3g=/</a> ou en <a href="https://miro.com/app/board/o9J l1Yeb3g=/">ANNEXE 1</a> (cf. cidessous) <a href="https://miro.com/app/board/o9J l1Yeb3g=/">Légende</a> : en bleu = les sous-thématiques de l'atelier ; en rouge = les problèmes identifiés ; en vert = les leviers.

L'intention principale que l'on peut retenir de cet atelier est une volonté de renouveler les générations d'agriculteurs en augmentant la part d'agriculteurs dont la commercialisation est orientée sur les marchés locaux.

L'atelier n°2 autour du défi : « Comment valoriser les productions locales sur le territoire ? », s'est tenu le lundi 28 juin.

30 participants, réunis en 6 groupes, encadrés par 5 co-animateurs membres de l'équipe projet PAT de Nîmes Métropole et Alimenterres, ont pu travailler sur 3 thématiques :

- Améliorer la transformation et la valorisation alimentaire de notre territoire
- Améliorer la distribution et commercialisation de nos produits alimentaires
- Réduire le gaspillage alimentaire

La synthèse de ce premier atelier a été représentée sous forme de « carte mentale » que vous trouverez en suivant ce lien : <a href="https://miro.com/app/board/o9J\_l1YpOKw=/">https://miro.com/app/board/o9J\_l1YpOKw=/</a> ou en <a href="mailto:aNNEXE 2">ANNEXE 2</a> (cf. cidessous). <a href="Légende">Légende</a> : en bleu = les sous-thématiques de l'atelier ; en rouge = les problèmes identifiés ; en vert = les leviers.

L'intention principale que l'on peut retenir de cet atelier est d'introduire des produits locaux dans la transformation agroalimentaire (TPE, industrie) et dans la distribution alimentaire pour augmenter la consommation locale de produits locaux. Une meilleure communication entre les acteurs de la chaine alimentaire a été identifiée comme un moyen nécessaire pour tendre vers cette intention.

L'atelier n°3 autour du défi : « Comment rendre accessible une alimentation saine et durable au plus grand nombre ? », s'est tenu le vendredi 25 juin.

24 participants, réunis en 4 groupes, encadrés par 3 co-animateurs membres de l'équipe projet PAT de Nîmes Métropole et Alimenterres, ont pu travailler sur 2 thématiques :

- Améliorer l'accès à une alimentation saine et durable pour nos habitants (santé, aide alimentaire, économie sociale et solidaire).
- Développer notre agriculture urbaine à vocation sociale (dont les jardins collectifs).

La synthèse de ce premier atelier a été représentée sous forme de « carte mentale » que vous trouverez en suivant ce lien : <a href="https://miro.com/app/board/o9J">https://miro.com/app/board/o9J</a> l1a0RgY=/ ou en ANNEXE 3 (cf. ci-

dessous). <u>Légende</u> : en bleu = les sous-thématiques de l'atelier ; en rouge = les problèmes identifiés ; en vert = les leviers.

**L'intention principale** que l'on peut retenir de cet atelier est d'améliorer en quantité et en qualité l'alimentation pour les habitants de Nîmes Métropole, particulièrement pour les plus fragiles identifiés par les acteurs : les étudiants, les familles monoparentales et les retraités.

Pour rendre accessible cette alimentation, la réduction de la distance à parcourir et la notion de prix de vente ont été identifiés comme deux leviers pour tendre vers cette intention.

Contributions attendues pour la co-construction du diagnostic sur une période du 1<sup>ER</sup> JUILLET AU 15 OCTOBRE 2021 (prolongé d'un mois par rapport au calendrier initial).

Tout acteur est **LIBRE** de contribuer à sa façon : photos, témoignages, cartes, études, chiffres, illustrations, organisation de visite pour les autres acteurs, ... etc. Toutes les contributions viendront nourrir le diagnostic du PAT de Nîmes Métropole et seront réunies dans un livre.

Les contributions peuvent être envoyées à l'adresse email : pat@nimes-metropole.fr.

## ANNEXE 1 : Atelier 1 – Comment préserver et renouveler l'agriculture sur le territoire ?

#### Préserver et valoriser le foncier sur nos communes

#### Concurrence foncière:

- Territoire limité dans l'espace, or pression foncière due aux aménagements ; or Agriculture peu souvent considéré comme de développement économique par les élus.
- Territoire fini et AOP (patrimoine agricole et alimentaire) non délocalisable.
- Artificialisation des sols : pression urbaine des années 80 toujours en route : conflits avec l'agriculteur individuel
- peu de poids des projets associatifs agri-urbains face aux promoteurs immobiliers.
- Paradigme existentialiste pavillonnaire se poursuit
- « Marier » le rural et l'urbain dans un monde qui se ressert
- Meilleure connaissance du territoire communal pour préserver les différents espaces.
- Signature d'une charte de préservation des espaces agricoles par les élus locaux.
- Revoir la manière d'aménager.

Concurrence foncière entre ERC environnementale et activité agricole

Spéculation foncière, y compris par les agriculteurs à prix élevés

Difficile acquisition foncière par les agriculteurs

Difficile accès à l'eau sur du foncier agricole, hormis où le réseau BRL est présent

Blocage foncier agricole : passe de génération en génération pour des activités de loisir

Précarité foncière pour les agriculteurs

Multiplication des critères rendant l'acquisition compliquée : incendie, inondation, constructibilité, Natura 2000

Concilier activité agricole et biodiversité. Activités répertoriées par la Communauté Régionale ERC Occitanie (CRERCO).

- Monter une foncière agricole sur Nîmes Métropole ou sur le Gard.
- ZAC agricole à l'échelle communale.
- Créer une ZAP (Zone Agricole Protégée) via le PLU.
- Droit de préemption.
- Acquisition par les collectivités
- Mise en relation agriculteurs propriétaires et porteurs de projet.
- Répertoire départemental de l'installation créé par le réseau des chambres d'agriculture.

Extension du réseau BRL, réalisation de forage.

Sensibilisation de l'importance de l'activité de production agricole sur un territoire.

Proposer des contrats fonciers à plus long terme, du type baux ruraux.

- Paradoxe des règles d'urbanisme : maisons en zones inondables mais pas de serres maraichères.
- Paradoxe de la protection des terres agricoles et naturelles qui entraine une impossibilité de construire des outils de production nécessaire à l'installation.
- Enfrichement avéré.
- Peu de lien entre agriculteurs porteurs de projets et propriétaires de terrains en friches.
- Zonage en zones inondables : des autorisations en zones résiduelles et modérées.
- Sensibilisation sur les outils d'urbanisme et leurs impacts.
- Répertorier les friches par commune et leurs propriétaires.
- Répertoire de mise en lien. Ex : Objectif terre, Qui veut mon Herbe ?, Récolte, Vigifriches.
- Utiliser des friches urbaines, commerciales pour des projets agri-urbains.

Structures foncières des exploitations agricoles en cessation surdimensionnées face aux projets agricoles arrivants.

Avant plus d'élus locaux agriculteurs dans les conseils municipaux et destruction de terres agricoles. Aujourd'hui moins d'agriculteurs, mais préoccupés. Mais comment s'emparent-ils de la question ?

Démembrer des exploitations agricoles anciennes (Ex : sur St Gilles 450 ha en 6 exploitations).

### Renouveler la population agricole de nos communes

Image du métier d'agriculteurs parfois négative, vu comme un métier difficile.

500 candidats par an dans le Gard montrent l'engouement mais les freins diverses à l'installation ne permettent qu'à 1/5 de s'installer

Rémunération et capitaux faibles au démarrage :

- peu de capital pour s'installer (achat de foncier, outils de production)
- rentabilité différé entre investissement conséquent au départ et rémunération qui atteint la viabilité après quelques années.
- faible rémunération qui perdure dans le temps sur des filières comme le maraichage ; or besoins forts en milieu périurbain.
- Soutien financier des communes.
- AAP pour des installations agricoles, projets diverses, proposés par des collectivités.
- Outils collectifs entre agriculteurs pour minimiser les investissements de départ.

#### Côté communes:

- Craintes des élus locaux : la cabanisation
- Nécessité de bâtis agricoles pour une installation
- Nécessité de justifier son projet d'installation agricole face aux craintes des élus.
- différence de temporalités entre la volonté des communes d'installer un agriculteur et la nécessité pour l'agriculteur de s'installer tout de suite.
- différence d'objectifs entre Etat, Communes et agriculteurs : difficile de se comprendre
- Révision du PLU.
- Rencontre des porteurs de projets.

Manque de reconnaissance de la multifonctionnalité du métier d'agriculteur.

Vulnérabilité face aux aléas climatiques, diminution des ressources naturelles. La diversification est une solution pour plus de résilience mais difficile techniquement de se diversifier.

« Lourdeur » administrative pour s'installer en parcours Jeune Agriculteur

#### Peu de fluidité dans la transmission :

- Faible connaissance des démarches à réaliser par les cédants qui se présentent relativement tard
- Peu de liens entre cédants et porteurs de projets
- Inadéquation entre viticulteurs cédants sur de grandes surfaces et porteurs de projets maraichers sur de petites surfaces

#### Formation inadaptée:

- différences entre formation initiale (type BPREA) et besoins réels sur le terrain
- méconnaissance des innovations agricoles par les agriculteurs et les conseillers agricoles

Paiements pour services environnementaux.

Vente collective pour proposer une offre diversifiée, mais organiser la logistique.

Accompagner les porteurs de projet (ADDEARG, Pôle installation de la CA30..

- Sensibiliser les cédants à une période de transmission de 6 ans en moyenne.
- Répertoire des cédants.
- Café rencontre cédants, porteurs de projets.
- Installation collective sur les grands domaines.

Formation sur les innovations (Ex: en agroforesterie)

## Préserver les ressources naturelles de nos communes et anticiper les risques face au changement

Urbanisation du foncier agricole

Cultures intensives => pollution de l'eau, des sols et de l'air => perte de biodiversité

Difficulté financière et technique pour opérer le changement à l'échelle d'une exploitation individuelle.

### Changement climatique:

- multiplication des sinistres agricoles face aux aléas climatiques
- fragilisation économique des agriculteurs
- isolement des agriculteurs
- l'agriculture pointée du doigt n'est pas seule responsable ; c'est davantage les transports... ce qui sous-entend d'améliorer la logistique alimentaire.

Zonage PLU, création de ZAP, PAEN, politique d'urbanisation sobre.

- Cultures moins consommatrices d'intrants, d'eau.
- Sensibiliser au plan de gestion des eaux.
- Sensibiliser au plan de gestion des eaux.
- Développer l'AB, cultures plus respectueuses de l'environnement (label HVE).
- Education à l'environnement, importance de la biodiversité.
- Assurer la séquence ERC environnementale et agricole.
- Concilier agriculture et biodiversité via des cultures, des élevages et itinéraires techniques compatibles.
- Soutien aux investissements au niveau régional (2nd pilier PAC), intercommunal ou communal.
- Co-financement de projets écoresponsable via des AAP.
- Penser complexité, l'exploitation comme un système et multifonctionnalité en oubliant le système de monoproduction vulnérable.
- Créer du lien entre agriculteurs en difficulté.
- Diversifier les productions, les cultures, les variétés
- Association de semences paysannes près d'Alès adaptées au changement climatique.
- Développer une agriculture plus résiliente face au changement climatique via l'innovation.
- Mettre en place des formations sur l'innovation offrant une agriculture résiliente
- Mener une politique plus globale sur le changement climatique, pas seulement agricole.

## ANNEXE 2 : Atelier 2 – Comment valoriser la production locale sur notre territoire ?

#### Améliorer la transformation et la valorisation alimentaire de notre territoire

Manque d'outils de transformation en fruits et légumes et céréales. Différence de temporalités entre le besoin imminents des utilisateurs et les financements publiques

Création d'outils collectifs, structurant pour des filières locales ; minimise les coûts des producteurs

Difficile de créer des lieux ou outils multi-usages. Des lieux existent et ne sont pas optimisés Sensibiliser le grand public au SIQO. Faire réseau pour une régulation par la société.

Les gens ont perdu l'habitude de cuisiner

Ateliers de cuisine collectifs pour sensibiliser, éduquer au goût, valoriser les matières premières locales, réapprendre à cuisiner.

Difficulté d'adaptation aux nouvelles normes pour les producteurs, artisans, entreprises (étiquetage, sécurité alimentaire, hygiène, traçabilité des produits)

Utilisation frauduleuse de certains SIQO

Sensibiliser le grand public au SIQO. Faire réseau pour une régulation par la société.

### Améliorer la distribution et commercialisation de nos produits alimentaires

Manque d'adéquation entre l'Offre (petites exploitations) et la Demande (GMS par ex) en produits locaux, en termes de volumes.

Différence importante des prix des produits locaux selon la taille de l'exploitation, selon les pratiques agricoles (AB, conventionnel).

Peu d'approvisionnement local par les GMS : produits locaux 3 à 4 fois plus chers que les produits externes. Répercussion sur le prix de vente => produits non écoulés par les consommateurs.

Manque d'adéquation entre matières premières produites localement et produits transformés sur le territoire. Difficulté pour les transformateurs de respecter la saisonnalité des matières premières au regard de la demande.

Quantité importante de produits identiques sur une période courte, difficiles à écouler

- Lien entre producteurs et consommateurs à renforcer.
- Seulement les initiés consomment localement.

Outil central de logistique.

- Convention entre Mas des Agriculteurs, traiteur et Ville de Nîmes pour la restauration scolaire
- Garantir des débouchés aux maraichers locaux pour une meilleur gestion des calendriers de travaux

Sourcing à faire et proposer aux transformateurs. Structurer des filières : Pain Raspaillou.

Via un réseau d'agriculteurs, trouver des solutions pour se coordonner.

Cartographie interactive des circuits courts.

Magasins de producteurs.

Faciliter la consommation en circuits courts : choix de lieux stratégiques, vigilance sur les horaires d'ouverture.

- Inégalité de rémunération sur la chaine alimentaire.
- Logistique rarement rémunéré prise en charge par le producteur.
- Méconnaissance du consommateur sur les coûts de production des différents acteurs de la chaine alimentaire.

Dimension multi-métiers des agriculteurs : producteur, transformateur, distributeur, vendeur... : chronophage et demande plusieurs compétences spécifiques.

Problèmes de traçabilité, clarté et visibilité des produits locaux. Des boutiques vendent des produits locaux et non locaux.

Les produits exotiques, donc non locaux, qui ne peuvent pour des raisons agronomiques être produits localement, sont consommés, doivent-ils être écartés du PAT ?

Difficulté d'approvisionnement de produits locaux pour les personnes âgés ou isolés avec peu de moyen en milieu rural : « déserts alimentaires ».

Perte des recettes traditionnelles de génération en génération.

- Répartir la valeur ajoutée : prix acceptable consommateur, rémunérateur pour producteur, transformateur et distributeur.
- · Outil collectif de gestion de la logistique alimentaire.
- Expliciter ces prix aux consommateurs, notamment sur les produits locaux encore méconnus.

Formations. Outil collectif pour répartir les tâches

Le Commerce équitable permet à minima de connaître la traçabilité des produits exotiques, d'assurer la rémunération des producteurs.

Livraison de produits frais, locaux et bio dans les villages via un camion épicerie ambulante.

Préserver la gastronomie méditerranéenne du territoire. Organisation des JMS. Reconnaître le patrimoine gastronomique: comment ?

#### Réduire le gaspillage alimentaire

Présence d'excédents agricoles à certaines périodes non écoulés.

Dates de péremption courtes et parfois injustifiées.

Méconnaissance des enfants sur la question du gaspillage alimentaire.

Gaspillage conséquent en industrie agroalimentaire.

Réguler la production en donnant une vision à long terme des demandes en produits aux agriculteurs. Faire du compost. Créer des poulaillers collectifs ou inciter les poulaillers individuels. Transformer les produits dans un atelier collectif, réactif, organisé. Techniques de stockage à développer : stérilisation de produits périssables par ex.

Application Too Good to go, anti-gaspi. Sensibiliser et expliquer aux consommateurs el fonctionnement des dates limites pour limiter les déchets non justifiés de produits encore consommables.

Ateliers en cantines scolaires sur le gaspillage alimentaire. Augmenter le temps des repas. Augmenter le personnel de cantine pour accompagner les enfants. Education intergénérationnelle : parent-enfant.

Guide des bonnes pratiques à destination des entreprises. Diagnostic à réaliser dans les industries.

## ANNEXE 3: Atelier 3 – Comment rendre accessible une alimentation saine et durable au plus grand nombre?

### Améliorer l'accès à une alimentation saine et durable pour nos habitants

Les bénéficiaires de l'aide alimentaire n'ont pas toujours un espace et le matériel nécessaires pour cuisiner des produits frais

cuisine collective?

Problématique de l'assistanat avec la guestion de la responsabilité de la personne (sentiment de honte)

Confidentialité primordiale à prendre en compte pour rendre accessible l'aide alimentaire aux nouveaux arrivants. Question du droit à l'alimentation à retravailler, inscrite dans les droits universels. Peu utilisé en France Sécurité sociale de l'alimentation à creuser (à l'échelle

régionale avec une carte vitale de l'alimentation ?)

Elargissement des publics concernés par la précarité alimentaire

Manque de bénévoles sur les structures d'aide alimentaire. Question de la pérennité de ces structures dont dépendent les publics fragilisés.

> Animation d'ateliers et outils d'éducation/sensibilisation pour montrer qu'il est possible de se nourrir avec des produits locaux, frais, bio à condition de cuisiner, sans que cela soit un poids dans le budget (Livret « Cuisinez bio, local et autrement », FD CIVAM Gard)

Manger bio coûte cher

Produits frais, locaux et bio encore peu accessibles par les publics les plus précaires

De nouvelles actions émergent en circuits courts entre producteurs, aide alimentaire, associations => Réseau à développer

restauration collective est un levier. Mais les collectivités ontelles les moyens de répondre aux objectifs de la Loi EGAlim avec un budget limité?

Obstacles linguistiques et culturels

Gaspillage alimentaire en restauration collective non utilisable pour l'aide alimentaire

Excédents de produits agricoles non valorisés dans l'aide alimentaire

Acheter les stocks de produits périssables non écoulés aux producteurs, les transformer, et distribuer via l'aide alimentaire (ex : Hérault, outil de la FDCIVAM sur Sommières en cours de construction)

Créer de nouveaux circuits?

Intérêt économique pour les agriculteurs de participer à l'aide alimentaire?

Sensibiliser sur la défiscalisation possible comme le font les GMS et entreprises via leurs dons.

### Développer notre agriculture urbaine à vocation sociale

Accès à l'eau difficile en quartiers urbains pour développer des jardins.

- recycler l'eau déjà utilisée
- Mas de Mingue: projet d'agriculture urbaine : projet d'agriculture urbaine avec recherche de sources présentes et utilisables pour la production.

Chômage élevé sur Nîmes et dans les QPV

Projet agriculture urbaine ou jardins collectifs:

- créateur d'emplois, pour valoriser des compétences humaines existantes, des métiers
- Remettre la notion de production dans les quartiers
- Nourrir les jardiniers
- Création de lien social et de mixité

Perte de liens et de connaissances entre agriculture, production et population urbaine

- Journée découverte de l'agriculture, biodiversité, à l'extérieur de Nîmes pour les enfants des quartiers prioritaires
- Cultiver des bacs d'herbes aromatiques, quelques légumes en école avec les enfants
- Distribution par Bioocoop d'arbres fruitiers pour développer la récolte fruitière dans les jardins individuels
- Cultiver des plantes comestibles en ville. Récolte libre ?